

Définir et mettre en oeuvre une politique de transition écologique (ECO) dans les musiques actuelles

Dans un contexte de réchauffement climatique et de raréfaction des ressources, il est urgent que chaque secteur repense son fonctionnement afin de répondre à un objectif commun de réduction drastique des émissions carbone et globalement de son empreinte environnementale. Le secteur culturel a la particularité de se trouver à la croisée de toutes les problématiques.

Qu'il s'agisse de clubs, de festivals, ou bien de salles de concerts, les sujets à traiter sont en effet nombreux : déplacement des publics et des œuvres, approvisionnement en nourriture pendant les événements, consommation d'énergie à destination des scènes et installations, chauffage, gestion des déchets, outils numériques, fonctionnement des services etc.

La pression sur l'énergie, le développement de l'éco-conditionnalité des aides etc, ajoutés à la mise à l'agenda ministériel des questions d'adaptation écologique vont rapidement contraindre les différents acteur·ice·s culturel·le·s. Il s'agit donc désormais de passer à l'action, de faire du secteur un moteur de transition fédérateur, efficace et inspirant.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les participant·e·s seront en mesure de :

- Identifier les enjeux globaux et ordre de grandeur s'agissant de la crise écologique ;
- Repérer les liens entre le secteur culturel et la crise écologique en termes d'impact et de vulnérabilité ;
- Construire des axes de travail concrets et faciliter la rédaction d'une feuille de route ambitieuse et adaptée pour les structures et acteur.rice.s ;
- Etablir une dynamique d'intelligence collective sur les enjeux de transition



Public et prérequis

Salarié·e·s / directeur·ices de salles de spectacle et de structures culturelles, organisateur·rice.s de festivals, régisseur·se·s, chargé·e·s de production événementielle.

Cette formation vise à leur permettre l'élaboration d'une feuille de route, et à leur donner des outils afin d'adapter l'organisation d'événements et la gestion de leur structure de manière à diminuer au maximum l'empreinte écologique.

Programme détaillé

Matin – Formation théorique

• Identifier les enjeux globaux et ordres de grandeur s'agissant de la crise écologique

Quizz : crise écologique – de quoi parle-t-on ?

Limites planétaires et urgence climatique : la responsabilité des activités humaines

Cadre juridique : quelles obligations pour la France ?

• Repérer les liens entre le secteur culturel et la crise écologique en termes d'impact et de vulnérabilité

Constat chiffré : quel impact du secteur culturel en France

Débat : bataille culturelle et nouveaux récits

Quels horizons pour la culture ? Mesures et orientations

Après-midi – Formation et animation d'un atelier

• Comprendre l'impact de ma structure

Etude de cas : bilan carbone et impact écologique

Activité : lister les activités à fort impact environnemental

• Lister et hiérarchiser les mesures à mettre en œuvre

Atelier : Lister les mesures à mettre en œuvre au sein de ma structure

Atelier : Hiérarchiser les mesures en fonction de leur impact et de la difficulté de mise en œuvre

• Construire la feuille de route de ma structure

Activité : établir un projet de structure

Restitution



Méthodes et supports

Les enjeux de crise écologique, de changements climatiques sont parfois complexes, difficiles à saisir et surtout à mettre en lien avec le secteur musical.

Les formateur·ice·s veillent ainsi à animer les sessions selon une approche objective, didactique et basée au maximum sur la participation des apprenant·e·s afin de faciliter la bonne compréhension des enjeux. Le contenu des formations s'appuie sur des études et rapports scientifiques récents et actualisés.

La stratégie de l'association les Pluies de Juillet s'axe autour de trois notions, qui permettent à chacun·e de développer ses connaissances et son écoute au fur et à mesure de la journée de formation : définir, comprendre, appliquer.



Définir

- La crise écologique et les limites planétaires
- Le changement climatique et ses enjeux



Comprendre

- Les liens entre les enjeux écologiques et le secteur musical
- Le cadre légal en matière de sobriété et de transition, et ses évolutions futures

Appliquer

- Lister les points d'amélioration pour ma structure ;
- Hiérarchiser les urgences et les possibilités ;
- Etablir un projet de structure, une feuille de route.

L'association les Pluies de Juillet diversifie les méthodes d'apprentissage et les supports. Dès que possible, elle cherche à diviser les stagiaires en petits groupe pour un échange, et mettons en place des ateliers pratiques et étude de cas.

Supports et ressources fournis aux stagiaires

Un dossier contenant des outils pédagogiques est remis aux stagiaires en mains propres en début de formation. Les apprenant·e·s reçoivent également en fin de session un document ressource afin de disposer de l'intégralité des contenus et informations.

Tarifs et inscriptions

Formation pluristructures (de 6 à 20 apprenant·e·s max) :

° 450 € par apprenant·e si financement OPCO

° 250 € par apprenant·e si fonds propres

° 220 € par apprenant·e si fonds propres (adhérent·e Technopol). Dans ce cas, merci de nous faire parvenir l'attestation d'adhésion au moment de l'inscription.

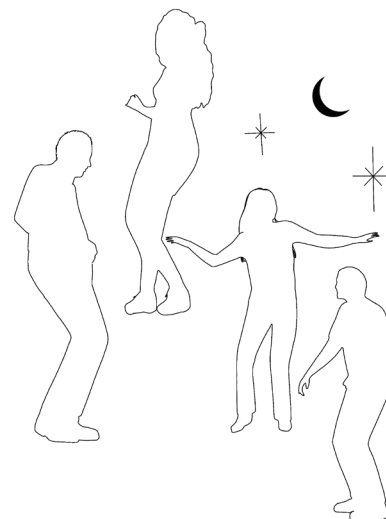
Formation équipe (jusqu'à 20 apprenant·e·s.) : 2000€

Inscriptions sur le [site d'ACT RIGHT](https://actright.com) ou par mail à hello@actright.best

Lieu et horaires

Le lieu de formation est adaptable aux contraintes géographiques du groupes d'apprenant·e·s.

Horaires : 9h30 - 17h30. Ces horaires ne sont pas adaptables, ni modulables, et le suivi de la formation dans son intégralité est indispensable pour obtenir l'attestation de formation délivrée par la responsable formation.



Nos formateur·ices

Adèle Cairey-Remonay, co-fondatrice des PLUIES DE JUILLET

Matthieu Cattoni, co-fondateur des PLUIES DE JUILLET

Mathilde Lamotte d'Argy, co-fondatrice des PLUIES DE JUILLET

Camille Pigeon, co-fondatrice des PLUIES DE JUILLET

Cette formation est sur mesure ou individuelle

A la demande d'une entreprise, d'un réseau, d'une collectivité, voire d'un ensemble de structures, elle peut être réalisée partout en France et adaptée à la réalité des participant·e·s, voire d'un·e participant·e, dans ses objectifs, ou dans ses contenus. Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Contact : hello@actright.best